

Relevé de décisions : Suite à Copil de gestion du Directe du 25/06/2019

Présents :

Véronique Deroo, T21 59

Guy Coste, T21 56

Jean-Loup Pulicani, T21 82 Trésorier T21 France

Nathanaël Raballand, T21 85, Président T21 France

Philippe Colombe, Directeur Général

Excusés :

Annie Eckerlin, T21 30

1. Projet de traité du Morbihan / Evolution de l'organigramme Fédéral

Accompagnement de l'association du Morbihan commencée. Un second temps de travail est prévu en septembre.

Projet de traité validé par le COPIL.

Organigramme Fédéral : ajouter le positionnement du président dans l'organigramme des responsabilités.

2. Règlement intérieur / Règlement de fonctionnement (sera vu ultérieurement) / DUERP (sera vu ultérieurement)

Règlement intérieur à faire valider par le CA. Des modifications sont à apporter par la responsable de projets transverses et faire relire par le trésorier avant le CA.

3. Charte d'utilisation des véhicules et charte informatique

Validées pour présentation au CA

4. Plan d'actions instituant des mesures sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Validé

5. Document unique de délégation

Forme validée – document à finaliser.

6. Entretiens professionnels

Documents supports validés

7. Directives plan de formation

Le Conseil d'Administration souhaite que le développement des compétences des salariés porte en priorité sur

- La Connaissance de la Trisomie 21 notamment pour les salariés nouvellement recrutés

- L'accompagnement du développement du pouvoir d'agir des personnes et la mise en place de la fonction Médiateur de parcours Inclusif
- L'écoute et l'accueil des familles qui devra être à destination des professionnels de l'accueil mais aussi des familles qui participent à cet accueil et cette écoute.
- La désinstitutionnalisation